

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.05
Une fois la semaine..... 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.50
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ADMINISTRATION

"LE CANADA," QUOTIDIEN, Le seul journal français à Ottawa. Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL," HEBDOMADAIRE, Renfermant les matières de l'édition Quotidienne. Abonnement, \$1 par année seulement. Les deux éditions payables à l'avance.

Impressions de LUXE et de COMMERCE exécutées avec soin et promptitude, en plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze, etc., d'un fini supérieur.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés avec soin.

S'adresser à Mr l'Administrateur du "CANADA," OTTAWA.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 12 Novembre 1884

LE GLOBE ET LE RECORDER

Nous avons démontré l'autre jour que nos adversaires, qu'ils s'appellent rouges dans la Province de Québec ou gris à Ontario, manquent absolument de principes et d'esprit d'entente.

Nous signalons à cette occasion l'exemple de M. Blake et de M. Mercier qui ont, à tour de rôle, fait des déclarations absolument incompatibles sur le projet d'une Fédération Impériale, et nous demandions à ces hommes-là de se tracer un programme, d'adopter des idées uniformes sur les grands points au moins de la politique, avant de venir critiquer ceux qui ne pensent pas comme eux et de critiquer la confiance du peuple.

Ce que nous constatons alors chez les chefs libéraux existe encore d'avantage chez leurs organes dans leur presse.

Là, on ne s'entend guères que sur un point : décrier la politique conservatrice. Encore, quand il s'agit de porter des jugements particuliers sur les effets de cette politique, nos confrères de la presse grise rouge se soufletent-ils bien souvent d'une rude manière. C'est une de ces contradictions que nous voulons faire ressortir ici.

Le Globe de Toronto est l'ennemi acharné de la politique nationale. Pourquoi? Il serait le plus étonné du monde et passablement embêté si on lui demandait une réponse catégorique à cette question. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que la protection ne lui revient pas. Il a tenté, au printemps, de démontrer que l'industrie d'Ontario a terriblement souffert de ce régime économique; mais, comme on lui a prouvé alors que tous ses arguments et dires étaient faux, il se rabat aujourd'hui sur les généralités et il fait du bruit tout comme un vulgaire batteur de grosse caisse.

Il répétait l'autre jour, pour la mille-unième fois, que la politique nationale n'a rien fait pour le développement et la richesse des manufactures et du commerce dans notre province. C'est une vieille rengaine usée à la corde qu'il serait parfaitement oiseux de relever, dans des circonstances ordinaires.

Mais, il se trouve aujourd'hui que l'organe gris de Toronto est contredit par un de ses frères de politique, le Recorder, de Halifax, et ce nous est un plaisir et un devoir de montrer ces deux valeurs anti-protectionnistes s'en donnant par les oreilles.

Nous citons l'organe gris d'Halifax :

"A chaque station de chemin de fer, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, on peut voir de nombreuses caisses de marchandises, — instruments agricoles, cuirs, farines et nombre d'autres produits — qui nous viennent d'Ontario pour la plupart. Nous envoyons ainsi chaque année à l'Ontario des milliers de piastres, etc."

Evidemment, le Globe et le Recorder ne sauraient avoir raison en même temps.

Pour nous, nous préférons croire ce dernier, lorsqu'il affirme que les manufactures d'Ontario alimentent de leurs produits les marchés de la Nouvelle-Ecosse et retirent de ce commerce de fortes sommes. Le Recorder ne peut pas avoir intérêt, en effet, à vanter notre province au détriment de la vérité et à discrediter son pays.

Le Globe, lui, c'est contre, bat la grosse caisse et nous le laissons à sa musique. Que la tranquillité de ses adversaires lui soit légitime.

A TRAVERS LA PRESSE.

Nous lisons dans le Journal des Trois-Rivières : Les conservateurs de la ville et du district des Trois-Rivières ont offert à l'honorable premier ministre un grand banquet qui aura lieu en cette ville vers la fin de novembre courant. L'honorable premier a bien voulu accepter cet hommage de ses fidèles amis qui ont choisi cette occasion pour lui offrir une nouvelle preuve de confiance et d'attachement."

Voici maintenant la France qui se rallie à la protection. Le conseil des ministres a décidé, d'après une dépêche de Paris en date d'hier, de se rendre en cette ville vers la fin de novembre pour lui offrir une nouvelle preuve de confiance et d'attachement."

L'honorable R. Masson est vivement félicité par la presse catholique et protestante pour n'avoir pas voulu prêter le serment, suivant la formule acceptée jusqu'aujourd'hui.

Cet acte honore grandement le nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en même temps qu'il est un bel éloge de sa fermeté de caractère et de sa foi profonde.

Cette question du serment avait déjà été soulevée dans le public et dans la presse, et il va falloir nécessairement lui donner une solution. Pour démontrer combien la formule en usage aujourd'hui est reprehensible et inacceptable au point de vue de la foi catholique, nous en citerons le passage suivant :

"Je déclare qu'aucun prince, prêtre, personne, Etat ou potentat étranger n'a ou ne doit avoir aucune juridiction ou pouvoir,

supériorité, prééminence ou autorité, ecclésiastique ou spirituelle, en ce royaume, et je fais cette déclaration sur la vraie foi d'un chrétien?"

On comprend aisément qu'un catholique ne peut souscrire à une telle déclaration.

Un de nos confrères québécois dit qu'on attribue à un cabaleur libéral, dans l'élection de Beauce, le discours suivant qui est un vrai bijou et mérite d'être encadré :

"Messieurs,—Vous avez entendu parler des Taschereau. Si un homme est tué et si une enquête est tenue sur son corps, qui est-ce qui la tient?"

"Un Taschereau!"

"Si un meurtrier est arrêté, qui en fait le procès?"

"Un Taschereau!"

"Si une question de droit est portée en appel devant la cour suprême, qui assiste pour la décider?"

"Un Taschereau!"

"Si un homme est condamné à mort, qui a charge de l'exécution?"

"Un Taschereau!"

"El-vous savez, messieurs, que le prix des basses messes a été récemment élevé dans ce diocèse de 20 centins à 25 centins, et qui a fait cette augmentation?"

"Mgr Taschereau!"

Et dire que, servi par une éloquence pathétique comme celle-là, la cause libérale a été battue par plus de 300 voix. Evidemment, le sort a des rigueurs à nulle autre pareilles!

Nouvelles Générales

Philip Poteaux, peintre historique français, est mort.

Il est question de fonder dans la province de Québec une société d'apiculture.

Un million de piastres ont été expédiées de France aux Etats Unis, la semaine dernière.

Certains endroits du Japon ont ressenti, ces jours derniers, de violents tremblements de terre.

M. Jacob Astor tente actuellement de fonder en France une maison d'éducation pour les femmes américaines.

Les fabricants de Toronto ont fait faire trente-trois millions de briques durant la saison qui vient de se clore.

Le Pape a reconnu canoniquement le collège américain à Rome et a fait des règlements relatifs à son gouvernement.

Madame Marie M. Van Horne, mère de M. Van Horn, vice-président du Pacifique, est morte samedi à la demeure de son fils.

Un canadien français, M. Eugène Demers, vient d'être élu membre de la législature de New York pour le deuxième district du comté de Kensselear.

M. Joseph H. Lefebvre, notaire du village de Waterloo, est nommé registraire du comté de Shefford, en remplacement de M. Joseph Lefebvre décédé.

Les funérailles de feu l'honorable professeur Fawcett ont eu lieu à Cambridge, Angleterre, au milieu d'une pompe extraordinaire. Plus de quinze mille personnes étaient présentes.

La ville de Richmond, dans la province de Québec, réclame le privilège d'offrir la voie la plus courte pour la construction du Pacifique. Nous ne sommes pas prêts à dire qu'elle a tort; mais, ce qui nous étonne, ce sont les prétentions semblables d'autres localités, qui soutiennent toutes aussi avoir raison.

Quinze hommes ont été tués samedi, en Angleterre, par une explosion dans une mine de charbon et de fer. Le même jour, en Belgique, une explosion semblable tuait vingt ouvriers.

Les étudiants en loi de la succursale Laval, à Montréal, continuent à faire parler d'eux, et une quinzaine ont été chassés parce qu'ils refusaient de porter la toge aux cours. Tous ces garçons la prennent un curieux chemin pour arriver à la gloire.

Le sénat français a adopté trois articles du projet de réforme du sénat. Ces articles se rapportent à l'élection de 225 sénateurs par les départements et les colonies et de 85 par le sénat. La durée du mandat est limitée à neuf ans. Les prétendants au trône sont déclarés inéligibles.

VENTE EXTRAORDINAIRE

Marchandises

MODES

560 Chapeaux en Feutre pour 35 Cts

MERCREDI SOIR DE 7 A 9 HEURES

Il y aura vente à une réduction de prix inouïe, aux magasin de

A. Woodcock,

39, RUE SPARKS.

LE MUSEE ROYAL

M. M. J. Cain, Locataire et Gérant

M. T. H. Winnet, Directeur

LUNDI, 10 SEPTEMBRE

SILBON & TELLIOTT

COMBINAISON MONSTRE, assistée par le merveilleux Cercle artistique d'Etudes Européennes, apparaîtra dans le grand spectacle de l'opéra burlesque et d'extravagança.

CUPID

Formant une réunion de spécialistes sans pareille. Un groupe de

50 Enfants apparaîtront sur la scène, A CHAQUE REPRESENTATION 50

Les costumes et les décorations de la scène sont magnifiques.

Prix d'entrée :

LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents,

L'APRÈS-MIDI, 10 et 20 Cents.

La semaine prochaine : Stephens et Grey.

LE CHAT.

Le chat, à proprement parler, n'est pas un animal portant fourrure.

Les exigences du commerce, cependant, et un appauvrissement chronique du marché monétaire, ont porté à sa peau une valeur que les faits ne justifient pas.

Sous le titre générique de Sealskin, elle a été en usage durant un quart de siècle, et comme sa production est en réalité inépuisable, le marché de fourrures sera longtemps encore sans manquer d'approvisionnement.

Je répète que le chat n'est pas un animal portant fourrure.

Il était à l'origine considéré comme un instrument musical; mais, on comprend qu'il est absolument impossible pour un chat de contribuer à un concert dans l'arrière-bout et de faire partie du manteau de Sealskin d'une dame à un même instant.

Le chat n'est pas pris au piège comme le renard, l'ours et le castor. On le tue à coups de tire-bottes et de vieilles bouteilles, bien que l'expérience démontre qu'un pa d'eau chaude, versé à propos, est un efficace moyen de le faire mourir.

L'hécatombe des chats chaque année est considérable; au printemps surtout elle gêne la circulation des rues.

On dit que le conseil de ville a l'intention d'utiliser les chats morts en faisant de leur peau des Toges Officielles.

Cela sans doute augmenterait la dignité des Conseillers, mais le gouvernement d'Ontario, qui n'aime pas le pittoresque, désavouera probablement cet acte, et une quantité considérable de matières brutes se trouverait ainsi sur le marché.

Cela réduirait les prix de certaines fourrures, mais les demandes toujours croissantes ne permettent pas d'espérer que cette baisse soit permanente.

R. J. DEVLIN.

ABANDON DU COMMERCE DE DETAIL

Nous avons décidé de discontinuer notre commerce de détail de marchandises sèches et nous offrons aujourd'hui tout notre assortiment à un

IMMENSE SACRIFICE

Toutes nos marchandises sont marquées à moins du prix coûtant.

Notre Vente a Sacrifice

Est maintenant commencée et se continuera jusqu'à ce que tout le fonds soit vendu SANS RESERVE.

Le stock s'élève à \$75,000, et il faut qu'il parte.

RUSSELL, GARDNER & CIE.

66 & 68 Rue SPARKS.

CHAPEAUX D'AUTOMNE

Grande variété de Chapeaux pour hommes, enfants, etc., à des prix très réduits.

FOURRURES

Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que

Robes pour voitures, Capots, Mantoux, Manchons, Casques, etc., chez

H. L. COTE

123, Rue Rideau

Club Frontenac

Les membres sont spécialement priés d'assister à une assemblée générale, mardi, 11 Novembre 1884, à 8 hr. précises, chez M. C. H. Doucet, Block Russell.

Par ordre, E. E. LEMIEUX,

Sec. Hon. C. R. Frontenac.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,

AVOCATS, PROCUREURS.

Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

Hon. Wm. Macdougall, C. R.

FRANK M. MACDOUGALL,

N. A. BELCOURT, L.L.M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette dernière Province.

A. A. ADAM,

Avocat, Procureur, Notaire, Solliciteur et Collecteur.

Bureau : chez M. O'Gara & Remon,

No. 59, rue Sparks, Ottawa

M. Adam suivra les Cours civiles et criminelles de la province de Québec.

R. J. DEVLIN.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION D'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT

Ligne Courte

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL

Arrangements d'été commençant Lundi, 11 Aout 1884.

TABLEAU DES HEUR.

Express Direct. Express Local. Express de Victoria. Express du soir.

Laisse Ottawa..... 4 57 a.m. p.m. p.m. p.m.

Arr. à Montréal..... 8 25 12 25 8 16 10 55

Laisse Montréal..... 8 45 7 00 6 00 8 00

Arrive à Ottawa..... 12 05 11 25 10 00 11 30

O'LEAGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884 :

L'Express du jour quitte Ottawa à 12.15 pm

" Arr. à Toronto à 10.00 pm

" du soir quitte Ottawa à 11.35 pm

" Arr. à Toronto à 8.45 am

" du jour quitte Toronto à 8.45 am

" Arr. à Ottawa à 6.55 pm

" du soir quitte Toronto à 7.40 pm

" Arr. à Ottawa à 4.50 am

Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars dorés somptueux sur les trains du soir.

Connections à Smith's Fall, pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc; aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.

Connections à Toronto pour tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest.

Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table d'arrêt des trains pour le haut de l'Ottawa et tous les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.

42 RUE ELGIN.

GEO. W. HIBBARD,

Assistant-Agent-Général des Passagers

ARCHER BAKER,

Surintendant-général

W. C. VANHORNE,

Vice-Président.